

VAUD

Holcim accusée d'émettre trop de CO2

Dans une lettre ouverte, la Grève du climat demande au géant du ciment de réorienter ses activités.

MERCREDI 11 MARS 2020 MARIE CRITTIN



Le site cimentier d'Holcim à Eclépens est notamment dans le collimateur du collectif pour la sauvegarde du climat. KEYSTONE

ÉCOLOGIE «Il faut mettre en évidence ces activités polluantes qui se passent juste à côté de chez nous», s'exclame Mathilde Marendaz, du collectif de la Grève du climat Vaud. Le 2 mars, le collectif a

adressé une lettre ouverte à la multinationale cimentière Holcim. Il demande aux dirigeants de réorienter leurs activités. «En Suisse, la production de ciment est l'activité directe la plus polluante – l'indirecte étant la finance qui investit dans les énergies fossiles» poursuit la militante.

Selon les chiffres du quotidien alémanique *Blick*, l'entreprise aurait produit 1,4 million de tonnes de CO2 en 2017, ce qui la classe parmi les plus polluantes du monde. Les sites suisses ne sont pas en reste. Holcim arriverait en tête des entreprises suisses les plus émettrices de gaz à effet de serre selon le collectif. Le site cimentier d'Eclépens, dans le canton de Vaud, tient la sixième place. Au vu de ces constats, il souhaite qu'Holcim réduise drastiquement sa production de béton.

Remplacer le béton

Des alternatives à la construction cimentée existent. Architectes pour l'Avenir», groupe apparenté à la Grève du climat, s'est penché sur la question. Il réunit des maçons, architectes, géographes ou urbanistes et réfléchit aux moyens d'opérer une transition dans le domaine de la construction et du développement territorial. «Holcim produit le ciment ensuite transformé en béton. Il faut chauffer du calcaire à 1500 degrés, et la réaction chimique libère énormément de CO2. A cela s'ajoute encore l'énergie nécessaire afin d'atteindre cette haute température», explique Loïc Bernet d'Architectes pour l'Avenir.

Il existe des solutions plus écologiques. C'est notamment le cas de la construction en bois, en paille ou en terre. «De plus, le béton ne se recycle pas vraiment. Il ne peut qu'être broyé et utilisé comme granulats dans de nouveaux bétons aux propriétés amoindries. Le métal ou le bois peuvent pour leur part être démontés et réutilisés. Et nombre de projets pourraient être faits en bois», soutient-il. Certaines entreprises commencent aussi à utiliser des briques de terre compressée par exemple. Pour Mathilde Marendaz, il est aussi question de repenser la construction globalement: «Quid de remplir tous les bâtiments vides?» questionne-t-elle.

Ce n'est pas la première fois qu'Holcim est confrontée à des interpellations écologistes. Depuis 2013, l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM), créée par des habitants de la région, lutte contre l'extension de la carrière de la cimenterie sur la colline du Mormont, à Eclépens. Cette colline est une ressource en calcaire, convoitée par Holcim.

**«Ces activités polluantes se passent juste à côté de chez nous»
Mathilde Marendaz**

En 2018, suite à un recours de l'ASM, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois (CDAP) a reconnu l'état lacunaire du projet. Première victoire pour l'association. Reste que l'Etat de Vaud en a décidé autrement. Le Département du territoire et de l'environnement a adopté le plan d'extraction de l'extension de la carrière. Cette décision autorise le défrichage de certaines zones et octroie des autorisations spéciales.

Un deuxième recours déposé par l'ASM est actuellement en attente d'une réponse de la CDAP. «Nous sommes déterminés à protéger la colline du Mormont, qui est l'un des endroits les plus intéressants pour la faune et la flore du canton. Mais également pour éviter les dommages causés aux habitations l'entourant. Régulièrement, toute ma maison tremble à cause des vibrations», soutient Alain Chanson, président de l'ASM.

Holcim se défend

De son côté, l'entreprise assure prendre les préoccupations de la Grève du climat au sérieux, une réponse étant en cours de préparation. «Nous travaillons d'arrache-pied pour décarboner notre gamme de produits et boucler le cycle des matériaux de construction. Holcim a déjà réalisé une économie nette de CO2 de plus de 30% par tonne de ciment par rapport au niveau de 1990. C'est au-delà de la moyenne du secteur industriel en Suisse sur

cette période», soutient le chargé de communication Arthur Got.

La multinationale réfute cependant la déclaration du collectif selon qui le ciment comme matériau de construction de masse n'a aucun avenir. Pour elle, le béton parcourt des distances de transport courtes. Il est presque entièrement recyclable et présente un excellent bilan énergétique et d'émissions, plaide la multinationale.

Dernière mise à jour: 12/03/20 à 12h05